

Image not found or type unknown



Vente d'un objet sur internet et l'acheteur pas honnête

Par **lilotte19**, le **02/02/2012 à 18:51**

Bonjour, rnJ'ai vendu début janvier un perforateur via le site leboncoin.fr. L'acheteur devait venir chercher l'objet puis a voulu que je lui envoie. Il a donc donné une participation aux frais d'envoi. Une fois reçu le chèque, je l'ai bien sûr encaissé. Je n'ai pas pu lui envoyer de suite car j'ai eu un empêchement. Il m'a donc menacé de porter plainte contre moi. Dès que j'ai pu lui envoyer, je l'ai fait, en lui précisant que si il continuait à me harceler, je porterais plainte pour harcèlement. Lui ayant dit ça, il m'a dit qu'il maintenait sa plainte juste parce que je comptais porter plainte si il m'ennuyait encore!! Que faire? Et comment être sûr que sa plainte existe? Ai-je un recours à cela? rnMerci pour votre réponse

Par **pat76**, le **02/02/2012 à 19:21**

BonjourrrnVous lui avez envoyé l'objet qu'il vous a payé.rnrnVous avez la preuve qu'il l'a reçu.rnrnAffaire classée.